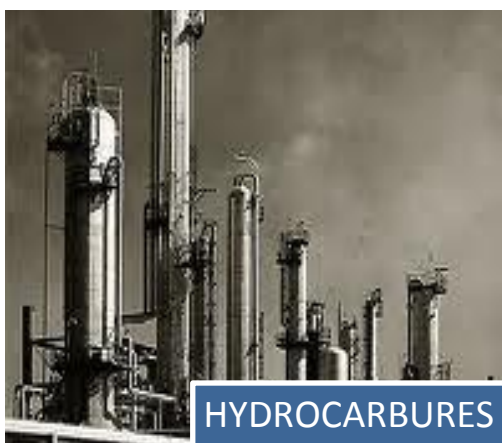




Newsletter N° 28

Janvier 2018

[Actualité juridique parue au journal officiel de la République Algérienne](#)



- Le décret présidentiel n° 18-07 du 21 janvier 2018 a approuvé le contrat pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Bourarhat Sud II » (Blocs : 230 a, 231 a et 242 b), conclu à Alger, le 28 novembre 2016 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale SONATRACH-Spa.

[\(JO n° 4 du 28 janvier 2018 p.5\)](#)

- Le décret présidentiel n° 18-08 du 21 janvier 2018 a approuvé l'avenant n° 4 au contrat du 16 avril 2000 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Rhourde El Rouni » (Bloc 401 c) conclu à Alger, le 24 juillet 2017 entre la société nationale « SONATRACH-Spa » et les sociétés « Petronas Carigali Overseas SDN, BHD » et « Cepsa (Rhourde El Rouni) Limited ».

[\(JO n° 4 du 28 janvier 2018 p.6\)](#)



Le décret exécutif n° 18-01 du 4 janvier 2018 a modifié le décret exécutif n° 16-310 du 30 novembre 2016, fixant les conditions et modalités de transfert du droit au bail d'un logement public locatif relevant de la gestion des OPGI.

[\(JO n° 1 du 7 janvier 2018 p.3\)](#)

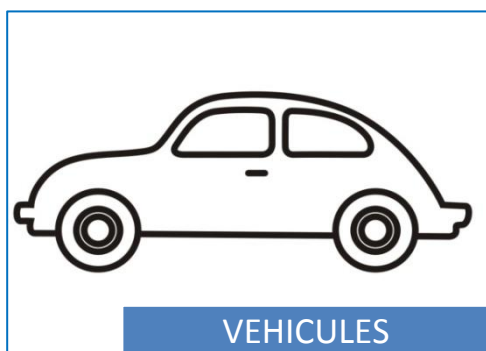


- Le décret exécutif n° 18-04 du 15 janvier 2018 a complété le décret exécutif n° 12-98 du 1^{er} mars 2012, portant création du centre technique des industries agroalimentaires (CTIAA).

(JO n° 2 du 21 janvier 2018 p.6)

- L'arrêté du 9 décembre 2017 a rendu obligatoire la méthode de dosage du calcium et du magnésium dans l'eau par spectrométrie d'absorption atomique, en application des dispositions de l'article 19 du décret exécutif n° 90-39 du 30 janvier 1990, modifié et complété, relatif au contrôle de la qualité et à la répression des fraudes.

(JO n° 2 du 21 janvier 2018 p.22)



Le décret exécutif n° 18-05 du 15 janvier 2018 a fixé l'organisation de contrôle de conformité de véhicules et les modalités de son exercice, en application des dispositions de l'article 42 de la loi n° 01-14 du 19 août 2001, modifiée et complétée, relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière.

(JO n° 3 du 24 janvier 2018 p.3)



L'arrêté du 24 octobre 2017 a homologué les indices des salaires et matières du 2^{ème} trimestre 2017, utilisés dans les formules d'actualisation et de révision des prix des marchés de travaux du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), en application des dispositions des articles 102 et 103 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

(JO n° 5 du 30 janvier 2018 p.19)

BANQUE D'ALGERIE

- Le règlement n° 17-03 du 6 décembre 2017 a modifié et complété le règlement n° 09-02 du 26 mai 2009 relatif aux opérations, instruments et procédures de politique monétaire.

(JO n° 3 du 24 janvier 2018 p.27)

- La décision n° 18-01 du 2 janvier 2018 a publié la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie, en application des dispositions de l'article 93 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, modifiée et complétée, relative à la monnaie et au crédit.

(JO n° 4 du 28 janvier 2018 p.24)

Pour plus d'informations :

www.chemlouletassocies.com